



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT Procès-verbal Le mercredi 24 janvier 2018

Sont présents :

Karine Ann Ciura – *parent*

Caroline Proulx – *parent*

Anik Rioux – *parent*

Barbara Delisle – *parent*

Karine Renoux – *parent*

Anne-Marie Loiselle – *parent*

Roxanne Pilon – *parent*

Louise Joncas – *enseignante*

Craig Mc Lellan – *enseignant*

Julie Racine – *enseignante*

Nathalie Barbe – *directrice*

Caroline Moore – *directrice-adjointe*

Véronique Pilotte-Charron – *représentante du personnel professionnel*

Antoine Normand – *membre du public*

Paul Loyer – *Commissaire*

Renée Amyot – *Conseillère municipale*

Est absente :

Sylvie Boisvert – *enseignante*

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance

Le quorum est noté. La séance est déclarée ouverte à 19h03.

2. Adoption de l'ordre du jour

On note la correction à apporter à la date de l'ordre du jour (18 janvier 2018 pour 24 janvier 2018). L'adoption de l'ordre du jour modifié est proposée par Roxane Pilon et appuyée par Karine-Ann Ciura.

3. Adoption du procès-verbal du 29 novembre 2017

Corrections et précisions à apporter au procès-verbal :

- a) Point 6 : Au sujet des états financiers, les écarts ont été questionnés par le CÉ et expliqués par la Direction.
- b) Point 9, onzième puce : Mme Barbe allait s'informer des projets soumis par le passé pour déterminer quels projets pourraient être soumis à l'avenir.
- c) Point 12 : La suggestion de Présidente concernait les activités : « 1) Approuvées par la direction scolaire; 2) Prévues dans les rues avoisinantes à l'école ainsi que dans l'école et ses installations, et 3) Conformes aux règles de sécurité routière. »
- d) Point 13 : On aurait dû lire « Il y aura possiblement rencontre du Conseil d'établissement le 13 décembre en raison d'une demande de la direction générale portant sur les Mesures. »
- e) Point 16, premier paragraphe : On aurait dû lire « Karine-Ann Ciura explique que la Fédération du comité de parents a reçu une demande d'examiner les listes de fournitures scolaires des

écoles – l'école Le Petit Prince se situe bien par rapport aux autres. Elle indique aussi avoir appris que le projet éducatif de l'école doit être revu. Mme Barbe explique qu'on est en attente des lignes directrices. »

- f) Point 16, 3^e puce : On aurait dû lire « Activités ludiques : si des parents ne souhaitent pas la participation des enfants à ces activités, on confirme à la Commission scolaire qu'il n'y a pas de frais transférés aux parents ~~pour les élèves qui restent dans l'école.~~ »
- g) Point 16, 5^e puce : On aurait dû lire « Mesures d'urgence - communications; les communications officielles sont sur le site de la Commission scolaire, puis versées sur les sites Internet des écoles. »
- h) Point 16, 7^e puce : On précise que le CÉ a décidé qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un tel comité puisque les communications avec le service de garde sont déjà bonnes.
- i) Point 17 : On précise qu'il y a moins de projets, car il y a peu de bénévoles pour organiser les projets.
- jj) Point 20, 6^e cœur : On aurait dû lire « On remarque la qualité **du travail** et l'entrain **du personnel** et des enfants pour les activités de Décorations d'Halloween et de la Maison hantée au Service de garde. (Caroline Proulx) »

Considérant les modifications et précisions qui précèdent, l'adoption du procès-verbal du 29 novembre 2017 est proposée par Sandra Roberge et appuyée par Anik Rioux.

4. **Suivi au procès-verbal**

Suivi au point 7 de la séance du 29 novembre 2017 au sujet des Formulaires d'antécédents judiciaires : Mme Barbe indique que le formulaire précise que le parent est responsable de signaler tout changement à sa situation, et que par conséquent il n'est pas nécessaire de refaire la vérification à chaque année.

Suivi au point 9 de la séance du 29 novembre 2017 : Le sujet sera mis à l'ordre du jour à la rencontre de mai 2018.

5. **Parole au public**

Antoine Normand est présent en tant que vice-président de l'Œuvre du Petit Prince.

6. **Présentation de la révision budgétaire 2017-2018**

Mme Nathalie Barbe nous présente la révision budgétaire pour 2017-2018. Sur le compte de la clientèle au 30 septembre, la révision a été effectuée à la fin-novembre et est présentée aujourd'hui. Vers la fin février, l'estimé sera à nouveau examiné avec l'agente de la Commission scolaire. L'enveloppe d'opérations et d'investissement est comptabilisée pour 490 élèves.

OPÉRATIONS ET INVESTISSEMENTS

Revenus (explications et précisions)

Frais perçus des parents (effets scolaires et aide EHDA), revenu de location des locaux de l'école, contribution du service de garde aux frais de gestion, aucune vente; revenu annuel total de 129 979 \$.

Dépenses (explications et précisions)

Enseignement (budget par classe selon les besoins); gestion de l'école (pas d'impression en couleurs et impression recto-verso uniquement afin d'économiser sur les coûts d'impression et de reprographie); bibliothèque (achat de meubles et de bibliothèques); animation sportive et culturelle et sociale (agendas seulement pour les 2^e-3^e cycles et les classes spécialisées); services professionnels (évaluation des élèves); entretien ménager, alarmes et intrusion (tous les appels d'urgence à la centrale de sécurité), amélioration, transformations et rénovations majeures (tableaux de liège, cour d'école, etc.); dépenses annuelles totales prévues de 129 979\$.

Les diverses mesures non reportables au budget ont toutes été prévues et détaillées le 29 novembre 2017. Les éléments suivants servent de mises à jour ou de précisions.

- a) MESURE PERFECTIONNEMENT – ENSEIGNANTS : Le surplus sera utilisé pour faire participer les aides-enseignants.
- b) 15024 AIDE AUX PARENT : Le solde restant de 666\$ servira à la tenue de un ou deux ateliers destinés aux parents, lesquels seront organisés en février.
- c) 15042 GROUPE DE PLUS D'UNE ANNÉE D'ÉTUDES – Cette mesure concerne les classes multi-niveau.
- d) 15170 INITIATIVES AUX ÉTABLISSEMENTS : Trois initiatives prévues : Programme ACTILEADERS, une ressource d'Aide pour les élèves de 1^{re} année et Programme « Lire à deux » en 1^{re} année
- e) 15031 INTERVENTIONS EFFICACES : Administration d'un sondage auprès des élèves pour mesurer leur sentiment de sécurité à l'école (contrat avec SEVEQ et résultats à venir)
- f) 15025 PARTIR DU BON PIED! : Salaire de Mme Annabelle en 1^{re} année
- g) 15022 SAINES HABITUDES DE VIE : Trois initiatives prévues : Frais d'inscription pour deux élèves qui se sont qualifiés et qui ont participé à l'épreuve de cross-country provinciales, DÉFI CROQUE et ÉDU-GRIMPE
- h) T.I.C. 50732A (logiciels et licence) : Les classes se mettent à l'ère numérique (NET-MATH, JARDIN DE VICKI ET CLASS DOJO). Les licences de fonctionnement sont dispendieuses et la Direction reverra leur mode de financement et d'acquisition pour l'année scolaire 2018-2019.
- i) T.I.C. – 50760 (appareils et infrastructure informatique) : Cette mesure est présentement en déficit et sera examinée par la Direction et l'agente de la Commission scolaire.

PARASCOLAIRE

Les revenus comptabilisés consistent en des recettes de levée de fonds, notamment de la vente de chocolats pour le Camp Air-Eau-Bois, qui est la sortie de fin d'année des élèves du 3^e cycle et du Marche-o-Thon. Il est à noter que l'école couvre les frais de salaire lié aux activités parascolaires et que ces frais lui sont remboursés par l'Œuvre du Petit Prince.

SERVICE DE GARDE

Le revenu est calculé sur 273 élèves constituant la clientèle régulière du service de garde. Le surplus prévu de 85 000 \$ est affecté aux frais de gestion dans l'enveloppe Opérations courantes et Investissements.

- Question de Anne-Marie Loiselle à Sandra Roberge : Les frais inscription sont-ils prévus dans le poste Frais de garde perçus aux parents ou dans le poste Autres frais perçus? Selon Sandra, dans Autres frais perçus.

7. Temps alloué aux matières

La répartition de temps des matières distribuée aux membres du CÉ. La Présidente explique au CÉ comment lire le tableau. Puisque l'école a une concentration artistique, on poursuit la méthode de répartition déjà établie. Aucune question n'a été posée.

L'adoption de la répartition de temps des matières est proposée par Véronique Pilote-Charron et appuyée par Sandra Roberge.

8. Mise à jour projet aide aux devoirs

Caroline Moore explique que le projet a débuté au mois de novembre, contrairement à l'année passée alors qu'il avait débuté après les Fêtes. Les périodes sont d'une durée de 60 minutes les lundis, et les participants ont été référencés par les enseignants avec autorisation des parents. Le projet se poursuit jusqu'au 23 avril, et est encadré par des enseignants et une technicienne en éducation spécialisée.

- Question de Anne-Marie Loiselle à Caroline Moore : D'autres enfants peuvent-ils participer sur une base volontaire ou à la demande des parents? Mme Moore explique que cela est possible et que l'administration est flexible en ce qui a trait à combler les places libres.
- Question de Caroline Proulx à Caroline Moore : Est-ce un projet qui vise les enfants qui accusent un retard académique ou les parents qui ont de la difficulté à administrer l'horaire des devoirs? Mme Moore précise que le projet vise à apporter une aide aux enfants qui présentent un retard académique ou des difficultés. Louise Joncas et Craig Mc Lellan indiquent que le projet est parfois proposé aux parents qui ne parlent pas français à la maison.
- Question de Karine-Ann Ciura à Caroline Moore : S'agit-il d'un service un à un? Mme Moore répond que non, le service est offert à de petits groupes d'élèves.
- Question de Caroline Proulx à Caroline Moore : Les grands de 6^e année participent-ils au projet aide-aux-devoirs, à titre de mentors? Caroline Moore indique que non, que ce sont plutôt des adultes pour des groupes entre 6 et 10 enfants, selon le niveau.

 **NOTE :** La Présidente demande à ce que l'intervention de Caroline Proulx soit notée comme une suggestion pour les prochaines cohortes d'aide-aux-devoirs.

9. Règles de fonctionnement du service de garde

Le 1^{er} janvier 2018, le tarif quotidien est passé de 8,15\$ à 8,20\$. Les parents ont reçu l'Avis de modification des tarifs et les Règles de fonctionnement sont disponibles sur le site de l'école et seront mises à jour incessamment.

10. Règles de conduite, mesures de sécurité et liste des interdits

Les Règles de conduite, les Mesures de sécurité et la Liste des interdits sont dans l'agenda des enfants et sur le site Internet de l'école et ont été distribuées au CÉ à la première séance de l'année. Les enseignants apporteront leurs suggestions à l'équipe-école dans le cadre de la révision annuelle.

 **ACTION :** Mme Barbe invite les membres du CÉ à faire de même.

11. Projets d'activités éducatives hors-horaire et hors-locaux

Classe de Mme Caroline Matte (3^e-4^e années) : Confection de cartes de souhaits pour toute occasion qui seront vendues pour faire un don à Opération Enfants-Soleil (en concordance avec le thème scolaire Donner à conjuguer sans compter); les élèves ont sélectionné ensemble l'organisme qui recevra le don.

Classe spécialisée (Mme Valérie Duval) : Préparation de collations santé, commandées à l'avance dans les classes (préparation durant les heures de classe) et dont les revenus serviront à financer des licences pour Brainpop, une plate-forme Internet qui présente des capsules d'information sur des projets à vocation scientifique.

- Commentaire du Commissaire : Il est possible de faire une demande de financement pour ce type de besoin auprès de la Fonction de la réussite des élèves de la Commission scolaire des Draveurs.

12. Mot de la direction

Les ampoules éclairant l'extérieur de l'école ont été changées et permettent une meilleure visibilité à ceux qui circulent sur le terrain.

Mme Barbe a rencontré Mme Amyot, la conseillère municipale du district et lui a fait part de ses deux priorités : 1) sécurité des enfants sur le réseau routier autour de l'école et 2) projet d'amélioration de la cour d'école. Elle a expliqué qu'il s'agissait d'un projet divisé en phases, et dont la phase I est

l'amélioration de la cour du préscolaire (estimé à 30-35 000\$), suivi de la phase II pour l'installation de balançoires dans la cour arrière et l'aménagement d'aires ombragées.

Mme Barbe explique que les enseignants sont à nouveau intéressés par le programme Cubes énergie et que l'école est à la recherche de parents bénévoles pour comptabiliser les cubes. L'OPEPP pouvait compter sur des bénévoles de jour l'an dernier, et pourrait proposer des bénévoles de soir.

- Question de Karine Renoux : quel est le niveau de la contribution escomptée? Mme Barbe explique qu'il s'agit de compiler les cubes inscrits dans les carnets des élèves et de fournir un rapport.
 - Barbara Delisle suggère que des élèves de la 6^e année agissent en tant que bénévoles de saisie de données dans un esprit d'initier les élèves à l'utilisation des logiciels informatiques courants.
 - Mme Barbe indique qu'un appel aux élèves pourrait être fait et qu'un élève pourrait être bénévole, jumelé à un parent qui expliquerait et superviserait le travail.

Mme Barbe explique que la ronde de consultation sur les règlements et les listes des effets scolaires est débutée.

Mme Barbe rappelle qu'il y aura des rencontres de parents sur convocation en février pour les bulletins (détails dans le plus récent communiqué aux parents). Les parents qui veulent rencontrer les enseignants pourront le signifier en faisant un suivi à la lettre qui sera distribuée sous peu.

13. Mot de la représentante au comité de parents de la CSD

Karine-Ann Ciura indique qu'il n'y a pas eu de réunion en décembre.

En janvier, la présidente du comité est devenue commissaire. Il y a donc eu élections pour la remplacer. Mme Valérie Dionne (école de la Sablonnière) est devenue présidente. Le nouveau commissaire-parent est M. Romain Valoren (école les Cépages).

Consultation sur le calendrier scolaire : modification au sujet des journées pédagogiques flottantes qui sont maintenant applicables unilatéralement à l'ensemble des établissements de la Commission scolaire et qui servira à diminuer les frais de transport pour le primaire et le secondaire (2018-2019 : à partir du 21 mai, pas de journée pédagogique jusqu'à la fin du calendrier scolaire).

- Commentaire du Commissaire : les commissaires de la CSD adopteront ou apporteront des modifications sur le calendrier lundi à la rencontre des commissaires.

Consultation sur les saines habitudes de vie : le comité souhaite ajouter les recommandations suivantes :

- s'assurer que la récréation soit axée sur bouger et non pour la collation, et que les collations aient un moment réservé à cet effet;
- aucune reprise de travaux durant les récréations afin de favoriser les pauses;
- pas de confiscation de collation « parce qu'elles ne répondent pas aux barèmes de l'école » (tout en respectant la liste des interdits alimentaires pour cause d'allergie), en d'autres mots respecter la discréption des parents dans le choix du menu de leurs enfants;
- nouveaux éléments visés par la politique sur les saines habitudes : prévention de la consommation du tabac, des aliments protéinés et de boissons énergétiques.

14. Mot du représentant de l'Œuvre du Petit Prince

Anne-Marie Loiselle et Antoine Normand indiquent que les inscriptions aux activités parascolaires d'hiver ont commencé cette semaine et certaines activités seront annulées faute de participant. Cette année, pour la première fois, une entreprise indépendante coordonne les activités et l'administration des activités parascolaires.

Un club de course sur l'heure du dîner sera mis sur pied et sera animé par M. Jean-Philippe.

Soirée cinéma, vente de garage et BBQ de fin d'année sont au calendrier des activités de l'Œuvre.

15. Mot du représentant de l'organisme de participation des parents (OPPEPP)

Pas de rencontre depuis la dernière séance. L'OPPEPP a besoin de bénévoles.

16. Mot des enseignants**Mme Julie Racine – représentant le préscolaire**

- Les élèves du préscolaire aborde le thème des châteaux et des chevaliers et princesses, un thème bien apprécié des enfants.

Mme Louise Joncas – représentant le premier cycle

- En 1^{re} année, on a adopté le programme de lecture « Lire à deux »; protocole de jumelage entre deux élèves du même niveau pour s'entraider dans la lecture.
- En 2^e année, on prévoit une sortie au Musée de la nature 3 avril 2018, atelier animé sur le sujet de l'eau et projection d'un film 3D
 - **ACTION :** L'activité sera présentée en février pour l'approbation du CÉ.

Mme Julie Racine pour Mme Sylvie Boisvert – représentant le deuxième cycle

- En 3^e année, Mme Maude et Mme Sylvie ont supervisé la construction de tours, de livres de Noël et d'anges et elles enseignent présentement sur les monuments et les échanges entre les classes.
- En 4^e année, Suzanne et Nathalie ont fait un projet de conte de Noël et participent au projet de la TES : ACTILEADERS. On note une belle participation des élèves.

M. Craig McLellan – représentant de troisième cycle

- Projet sur l'électricité – Un village de Noël illuminé; très joli.
- Des élèves du troisième cycle s'occupent du recyclage et font un bon travail (Mme Barbe).

17. Mot de la technicienne en service de garde

Sondage auprès des parents pour la Semaine de relâche : entre 22 et 35 enfants par jour sont inscrits. L'offre sera disponible uniquement si on dénombre 35 enfants inscrits pour chacun des cinq jours de la Semaine de relâche.

- Caroline Proulx mentionne que l'information au sujet de la participation d'un minimum de 35 enfants pour chacune des journées de la Semaine de relâche aurait pu être indiquée dans la lettre envoyée aux parents.

Les activités dans le cadre du programme BOKS se déroulent les lundis, mercredis et vendredis pour les élèves de la 1^{re} à la 6^e année et les mardis et les jeudis pour les élèves de maternelle. Cent cinquante-trois enfants participent au BOKS durant l'heure du dîner.

- Question de Karine-Ann Ciura à Sandra Roberge : Les groupes TSA peuvent-ils participer? Sandra Roberge répond que oui, de temps en temps, avec consultation auprès des intervenantes.

Sandra Roberge informe les membres du CÉ que le service de garde s'est fait offrir 200 billets pour assister à la joute des Olympiques de Gatineau, le vendredi 9 février 2018. Les heureux gagnants des billets seront pigés au hasard parmi les élèves participant au programme BOCKS ou aux divers comités (bénévoles, brigadiers).

18. Mot du commissaire

Le Commissaire Paul Loyer informe le CÉ qu'à sa première réunion de l'année, le 29 janvier, on nommera nouveau commissaire pour la circonscription de Cantley.

Il indique aussi être à l'affût des activités et communication en vue des prochaines élections provinciales, notamment sur les sujets de la taxe scolaire et des responsabilités des divers comités.

✓ **ACTION** : À mettre à l'ordre du jour de la prochaine rencontre – La Fondation de la Commission

19. Coups de cœur

- ♥ Coup de cœur de Mme Sylvie (via Mme Julie) pour les élèves de Mme Caroline qui ont choisi de remettre les fonds recueillis par leur vernissage à un organisme de charité
- ♥ Coup de cœur de Mme Sylvie (via Mme Julie) pour le projet Les Fantastiques de Mme Valérie
- ♥ Coup de cœur de Anne-Marie Loiselle pour Actileaders, administré par Mme Mélanie : une initiative fantastique pour l'estime de soi
- ♥ Coup de cœur de Barbara Delisle à Monsieur Daniel, Monsieur Jean-Philippe, Monsieur Pierre et Madame Caroline pour l'organisation de l'activité des Lutins de Noel, une façon de présenter Noel comme une fête de partage
- ♥ Coup de cœur de Barbara Delisle aux enseignants du 3^e cycle pour le projet de construction d'un village de de Noel; une belle façon de joindre l'utile à l'agréable et de mettre e pratique concrètement les notions apprises
- ♥ Coup de cœur de Mme Moore à toute la communauté scolaire (élèves, enseignants, professionnels et intervenants du service garde) qui ont travaillé de concert pour la guignolée, qui a apporté des résultats sans précédent (Le petit-déjeuner du service de garde a rapporté 299\$ qui ont servi à acheter des cartes-cadeau d'épicerie qui ont été remises à la St-Vincent de Paul.).
- ♥ Coup de cœur de Caroline Proulx pour les organisateurs du petit-déjeuner au service de garde, une première expérience pour elle, très appréciée.

20. Correspondance

Référence au point 21.

21. Mme Amyot, conseillère municipale

La conseillère est heureuse d'être parmi nous et constate que le CÉ compte plusieurs personnes qui participent aux activités de soutien à l'administration de l'école. Elle est en poste depuis le 5 novembre 2017 et s'est déplacée sur l'invitation de la Direction. Elle souhaite se présenter aux membres du CÉ et cherche des idées de collaboration et de contribution à l'école. Elle est déjà au fait des besoins pour l'amélioration de la cour d'école et des besoins en matière de sécurité routière autour de l'école. Elle invite d'ailleurs Mme Barbe à inscrire l'école au PLD pour améliorer la sécurité des marcheurs scolaires. Elle souhaite entendre les préoccupations des membres du CÉ et s'engage à communiquer avec la Direction pour les suivis des sujets discutés durant la séance.

Suivant une initiative personnelle, Barbara Delisle a fait parvenir une lettre à la conseillère au sujet des enjeux liés à la sécurité routière autour de l'école et des soucis qu'elle a envers les enfants fréquentant l'école et qui arrivent près de l'établissement à l'extérieur des heures normales de surveillance scolaire les jours où il y a des intempéries importantes.

Enjeux liés à la sécurité routière autour de l'école

- Karine Renoux renchérit au sujet de la circulation automobile et du non-respect de la signalisation aux abords des rues Juan-les-Pins et de Cannes.
- Karine-Ann Ciura précise que les risques observés pour la sécurité des marcheurs sont effectivement présents durant les heures d'achalandage avant et après les heures d'école et plus tard, aux abords des rues Juan-les-Pins et de Seine.
- Caroline Proulx indique avoir remarqué que la signalisation à l'intersection de la rue Juan-les-Pins et la rue de Cannes n'est pas respectée et qu'il manque une interdiction de tourner à gauche à la sortie de l'aire de stationnement de l'école.
- Louise Joncas indique que les bollards sur Juan-les-Pins (intersections de Cannes et Monte-Carlo) représentent des obstacles à la circulation et à la visibilité.
- Karine-Ann Ciura soulève que l'interdiction de stationnement dans les zones où sont installés les bollards n'est pas respectée.
- Mme Barbe réitère que sa priorité est la sécurité des personnes fréquentant l'école et qu'une étude sera menée pour évaluer la situation.
- Mme Amyot demande au CÉ de travailler de pair avec elle afin de bien documenter la problématique (cibler les problèmes, les parties prenantes, les actions à prendre, les besoins, etc.) et de s'entendre sur les mesures à prendre.

✓ **ACTION :** La Présidente annonce que le CÉ formera un comité de travail

Souci envers les enfants arrivant près de l'école en dehors des heures normales de surveillance

La conseillère indique douter qu'il soit de la responsabilité de la ville d'intervenir. Elle propose plutôt une intervention et la sensibilisation auprès des parents sur les heures de fréquentation scolaire.

Mme Barbe renchérit en proposant de faire un rappel aux parents sur la possibilité de fréquentation sporadique au service de garde scolaire, sur les heures de surveillance dans la cour d'école et un rappel au sujet du service de dépannage au service de garde. Antoine Normand indique qu'il pourrait peut-être y avoir un peu de flexibilité dans l'application des règles de surveillance dans les cas exceptionnels, comme celui de la pluie très abondante le 24 octobre dernier.

Karine Renoux pose une question à la conseillère au sujet d'un projet d'intégration de services de recyclage et de compostage dans les écoles. Mme Amyot répond qu'elle a connaissance du Plan de gestion des matières résiduelles, mais qu'elle n'a pas d'information pour le moment en ce qui a trait au plan pour les établissements scolaires. Sandra Roberge suggère une initiative de boîtes à dîner sans déchet.

Projet de revitalisation de la cour de l'école Le Petit Prince

Mme Barbe et Antoine Normand présentent le Projet cour d'école. Le projet fait l'objet de discussion depuis quatre ans et d'investissements de fonds depuis deux ans et demi.

L'Œuvre du Petit Prince est en mesure de lever 15-20 000\$ auprès des parents à chaque année et elle retourne à l'école environ 10 000\$ pour voyages de groupe et activités spéciales. Le léger surplus annuel n'est pas suffisant pour financer la revitalisation de la cour d'école.

Le projet est estimé à 150 000\$ (sans terrain synthétique) ou à 200 000\$ (avec terrain synthétique); dont 30-35 000\$ pour la cour du préscolaire. La priorité première est la cour de maternelle qui accueille quatre groupes d'élèves de maternelle qui n'offre pas de terrain propre et d'installations favorisant le développement des capacités motrices. L'Œuvre aimerait débuter les travaux au printemps 2018.

La demande de financement au niveau du gouvernement provincial doit être faite en septembre pour l'année scolaire suivante; le gouvernement ne finance pas plus de 50% du projet et la somme pour l'autre 50% doit déjà être en fidéicommis au moment de la demande de financement.

Mme Amyot s'engage à participer au projet de cour d'école à Petit Prince, après avoir aussi entendu les besoins des autres écoles de son district. Un suivi sera fait avec la direction de l'école la première semaine de février.

Le 22 janvier dernier, l'Œuvre a autorisé un engagement de 5000 \$ pour la revitalisation de la cour d'école pour la maternelle.

Le CÉ remercie Mme Amyot pour sa visite.

22.	Varia
------------	--------------

- a)** Poursuite de la séance étant donnée l'heure tardive : La Présidente demande au CÉ s'il souhaite poursuivre la séance ou reporter le reste de la séance à une date ultérieure. Aucune opposition – 15 minutes de plus accordées.
- b)** Les 21 février, 21 mars et 22 avril, Véronique Pilotte-Charron a un conflit d'horaire en raison de ses études et devra s'absenter des séances.

23.	Levée de la réunion
------------	----------------------------

La séance est levée à 21h32, proposée par Sandra Roberge et appuyée par Julie Racine.